

AJOURNEMENTS—*Suite.*OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE M. R. FERGUSON—*Suite.*

rieur avait un intérêt financier—2731; dans le temps la compagnie avait des rapports importants avec le Gouvernement—2731; pour obtenir des faveurs—2732; cette conduite aurait dû être désavouée par le chef de l'opposition—2732.

Hon. Wm Pugsley—Opération du ministère de l'Intérieur ont été faites régulièrement—2734; accusations manquant de base—2734; compagnies de chemins de fer ont déjà acheté des actions dans des journaux—2737; ne me suis jamais figuré que pareil fait influencerait le propriétaire d'un journal—2737; avant que le Grand-Tronc-Pacifique fit l'acquisition de ses parts dans le *Bulletin*, les relations conventionnelles entre la compagnie et le Gouvernement étaient arrêtées et invariables—2738.

M. Bennett (Calgary)—Fin de la carrière publique de l'honorable Frank Oliver—2742; de 1896 à 1911 libéraux ont fait l'impossible pour aliéner les ressources publiques du Canada—2742; hommes sans le sou s'enrichir subitement aux dépens de la caisse publique—2742; indiens furent les victimes de conspiration—2743; corruption de l'opinion publique—2743; accusations formulées par M. Ferguson—2743; l'affaire Brown—2745; demande de concession à terme pour 32,000 acres de terre à pâturage transformée en concession irrévocable de 60,000 acres—2745; au bénéfice de favoris politiques—2745; hypocrisie de certains de nos hommes publics—2746; système dont la population de l'Ouest a souffert durant quinze ans—2746; affaire Aylwin—2747; correspondance de E. A. Robert—2748; exige 18 cents l'acre pour son influence—2749; enquête Ferguson était nécessaire—2751.

Ajournement refusé—2751.

BILLS.

BILLS DU GOUVERNEMENT AYANT PASSE.

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES.

Hon. W. T. White—Dépose bill (n° 78) modifiant la loi des banques—1330.

1^{ère} lecture—1330.

2^e lecture—1442.

En comité—1442.

Hon. G. P. Graham—Prêts pour achat de semence, article 1^{er}—1442; hypothèque non enregistrée—1442; autres créanciers que les banques n'ont aucun moyen de se renseigner—1442; banques devraient donner avis des créances de ce genre—1442.

Hon. W. T. White—Tous les jours dans le pays, de pareils gages secrets sont donnés—1443; succursales des banques font continuellement des opérations de cette nature—1443; ne résulte pas de graves

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES—*Suite.*

désavantages—1443; dans la province de Québec les gages hypothèques sur les biens mobiliers sont illégaux et il n'existe pas dans cette province d'organisation permettant l'enregistrement des gages sur les biens mobiliers, comme dans l'Ontario—1443; présent projet de loi ne concerne que les avances faites pour un but spécifié—les semences—1443; loi ne sera en vigueur que cette année—1444.

M. Sharpe (Lisgar)—L'enregistrement sera une dépense de plus de cinq dollars pour le cultivateur—1445.

M. Maclean (Halifax)—Banques n'accommodent pas suffisamment les cultivateurs—1446; le guerre actuelle ne saurait manquer de provoquer la révision la plus profonde de nos lois sur les affaires de banque dans le but d'assurer aux cultivateurs un plus large crédit aux banques—1447; songer à fonder une grande banque nationale—1446; autres banques seront les actionnaires—1446; sera chargée du réescompte—1446; réescompte devrait exister—1446; gens réclament la révision la plus profonde de la loi sur les affaires de banque—1447; obtenir plus de crédit pour les cultivateurs—1447.

M. Bennett (Calgary)—Parlement ne devrait avoir aucun pouvoir sur le capital des banques—1449; devoir du Canada est double en ce qui concerne les dépôts—1449; préserver le droit du déposant—1449; assurer par une loi raisonnable que les banques se servent de ces dépôts dans l'intérêt public—1449; droit d'émettre du papier-monnaie—1449; privilège extraordinaire accordé aux banques—1449; en retour le Parlement a le droit d'obliger les banques à l'observance la plus rigide de ses obligations—1449; difficulté pour le Dominion du Canada—1450; trop peu de dépôts—1450; volume de notre richesse est trop restreint—1450; situation quant à l'Ouest canadien—1450; volume des dépôts dans le Canada occidental est insignifiant comparé aux prêts—1450; nombre d'institutions financières de l'ouest du Canada en sont venues à la conclusion que le seul moyen d'augmenter permanentement la prospérité de l'Ouest canadien repose entièrement sur le développement d'un plan d'établissement basé sur une donnée étendue et uniforme—1450; je ne crois pas que l'Ouest canadien prospère, si l'on se contente simplement d'inviter les colons à venir au Canada, pour les diriger ensuite sur un point ou sur un autre—1450; pour l'avenir, après la période de rajustement et de reconstruction par laquelle le Canada passera, après la guerre et après la conclusion de la paix, l'espoir du Canada réside dans la possibilité pour nous tous de définir, de tracer et d'appliquer un projet de colonisation avec soin et sérieusement étudié—1450.

M. Carroll—Annexe G exige que l'on déclare que l'argent emprunté servira à acheter du grain de semence—1451; cette protection ne regarde que les banques—